



STADE MONTOIS TIR

Quelques informations à vous qui souhaitez débiter le tir sportif :

- 1. Vous n'avez pas besoin d'acheter d'arme pour débiter,**
- 2. Nous formerons tout nouveau licencié, quel que soit son passé « tir » hors FFTir :**

- aux règles de sécurité en vigueur au sein de la F.F. Tir,
- aux techniques élémentaires de tir, carabine et pistolet 10m (air comprimé),
- aux différentes disciplines de la FFTir,
- aux textes et lois régissant la possession d'armes,
- à la vie du club.

Cet apprentissage est essentiel, il doit vous permettre de pratiquer le tir en toute sécurité (pour vous, pour nous et pour nos installations). Il doit aussi vous permettre de choisir en toute connaissance de cause la/les disciplines que vous allez pratiquer par la suite. Ce choix est important, il conditionnera par la suite l'investissement financier (achat d'une arme de tir) que vous aurez à faire.

- 3. Quand se déroule cette formation :**

Elle se fera le jeudi soir de 18h à 19h ou de 19h à 20h. Quelques places sont aussi disponibles le dimanche matin de 10h30 à 11h30. Ces séances se tiennent au stand « Pierre Lisse », route de Canenx.

Des créneaux particuliers seront mis en place par les moniteurs soit le samedi matin, soit le dimanche matin, pour vous faire découvrir des disciplines exigeant l'utilisation d'armes à feu.

Un minimum d'assiduité est requis.

- 4. Combien de temps :**

Il n'y a pas de période minimale à effectuer. La durée de cet apprentissage sera fonction de votre assiduité et de votre progression.